

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/La-rentree-2017-dans-les-colleges>



école & société

La rentrée 2017 dans les collèges

- Éducation - Le collège -

Date de mise en ligne : lundi 4 septembre 2017

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Dès sa prise de fonction, le ministre a mis en oeuvre les engagements du président de la République en « assouplissant » la réforme du collège. Il s'est défendu de vouloir détricoter cette réforme jugée indispensable pour améliorer les résultats médiocres de notre système éducatif.

Alors que cette réforme pédagogique exige des efforts soutenus, le risque est grand de la voir s'ensabler sous l'effet du « laisser-faire, laisser-aller ». Tout dépendra de la façon dont le ministre entend mener les chantiers qu'il ouvrira cette année, en particulier celui, annoncé, du diplôme national du brevet (DNB).



Quel sera l'avenir du socle commun et du DNB ?

Le socle commun de connaissances et de compétences aura bientôt 12 ans. Pourtant deux systèmes d'évaluation continuent à cohabiter : les notes, qui font l'objet de moyennes, et les niveaux de maîtrise des compétences. La Refondation n'a pas tranché. Elle a cependant fait le choix de valoriser davantage la maîtrise des compétences du socle que celle des savoirs disciplinaires.

Le SE-Unsa considère que le DNB doit aller plus loin : cette priorité doit se traduire par des épreuves écrites et orales intégrées au processus d'orientation (logiciel Affelnet) se déroulant à la fin du 2e trimestre pour faciliter et harmoniser le positionnement des élèves dans la maîtrise des domaines du socle.

Ce changement des modes d'évaluation, qui conditionne le changement pédagogique initié par la mise en place de l'AP (accompagnement personnalisé) et des EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) en 2016 au collège, n'est possible que par un effort réel pour la formation continue des enseignants. Des journées de formation en établissement et en bassin doivent être mises en oeuvre sur l'articulation entre le suivi périodique des acquis et le positionnement sur les composantes du socle.

Que deviendront les expérimentations sur la mixité scolaire ?

Pour notre ministre, ce dont souffre notre École, c'est de « l'égalitarisme ». Avec un tel raisonnement, il n'est pas surprenant qu'il se soit peu exprimé sur les inégalités de réussite scolaire générées par la non-mixité de très

nombreux collèges. En 2015, le ministère de l'Éducation nationale avait proposé une expérimentation à 17 départements pour lutter contre la ségrégation scolaire.

Pour le SE-Unsa, il est urgent de soutenir et d'étendre cette initiative à l'ensemble du territoire français. Il est également impératif de faire de l'indice d'entropie(*), un déterminant de la répartition des moyens pédagogiques.

(*) indice de mixité sociale mis en place par la Depp (Division de l'évaluation, de la prospective et de la performance)